

DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 19 mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
30	21	22

Vote
A l'unanimité
Pour : 22
Contre : 00
Abstention : 00

L'an 2026 le 19 mai à 19 h 00, le Comité Syndical du SICTOM de Champagne Berrichonne s'est réuni dans la salle des réunions du SICTOM à Issoudun, sous la présidence de M. CHABANCE Fabrice, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux délégués syndicaux le 12 mai 2026.

Présents : M. CHABANCE Fabrice, Président, Mmes : FOUQUET Anita, JABMEAU AUCLAIR Élodie, LE BRETON Isabelle, LEROUEIL Séverine, LHERAULT Camille, MALLET Armelle, PAZOS-MONVOISIN Sonia, PHILIPPE Séverine, MM : BONNET Michel, GONNET Arnaud, HÉNAULT Bertrand, JOLIBERT Bertrand, JOLY Sylvain, LAUVERGEAT Patrice, LE JOSSEC Didier, NORMAND Franck, PRZYBYLSKI David, VAN REMOORTERE Éric, VILLALDEA-AVILA Rafaël.

Suppléant : M. BRISSET Thierry (de Mme BERTRAND Marie-Laure)

Excusée ayant donné procuration : Mme CIRRE Marie-Line à M. VILLALDEA-AVILA Rafaël

Excusés : M. HERAULT Michel, MAURICEAU Christophe, TAILLANDIER Michel

Absents : MM : BONAMY Christian, LABLANCHE Francis, LAMBERT Jacques, MNICH Pascal, VALOIS Philippe

A été nommé secrétaire : M. GONNET Arnaud

Acte rendu exécutoire après dépôt en

SOUS PREFECTURE

D'ISSOUDUN

Le : 20/05/2026

Et

Publication ou notification du

21/05/2026



190526_04 Désignation des représentants du SICTOM de Champagne Berrichonne à la Commission Consultative Elaboration et de Suivi du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés à l'échelle départementale

Rapporteur : Fabrice CHABANCE

Présentation :

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée :

- Que le SICTOM de Champagne Berrichonne a, par délibération n°230525_05 du 25 mai 2023, approuvé sa participation à l'élaboration et à la mise en œuvre à l'échelle départementale d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés via une convention de service unifié permettant le recrutement mutualisé d'un chargé de mission « PLPDMA » porté par Châteauroux Métropole et dont la rémunération est partagée au prorata de la population ;
- Que la convention de service unifié a été signée le 2 janvier 2024 ;
- Qu'à la suite du renouvellement du Comité Syndical et de l'élection du Président et des Vice-présidents, il convient de procéder à une nouvelle désignation des représentants du SICTOM de Champagne Berrichonne au sein de la Commission Consultative Elaboration et de Suivi (CCES) du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) à l'échelle départementale

Il est proposé :

- De désigner Mr JOLIBERT Bertrand, 2^{ème} Vice-président pour représenter le SICTOM de Champagne Berrichonne au sein de la Commission Consultative Elaboration et de Suivi du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés à l'échelle départementale ;
- De désigner Mr CHABANCE Fabrice, Président du SICTOM de Champagne Berrichonne en tant que son suppléant ;

- De préciser que cette désignation est valable pour la durée du mandat en cours ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Délibération :

Vu l'article R541-41-19 et suivants du Code de l'Environnement relatif à l'élaboration des Programmes Locaux de Prévention de gestion des Déchets Ménagers et Assimilés

Vu la délibération n°230525_05 du 25 mai 2023 relative à la création de la Commission Consultative Elaboration et de Suivi du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés à l'échelle départementale

Vu la convention de service unifié pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Local de Prévention et de gestion des Déchets Ménagers et Assimilés à l'échelle départementale signée le 2 janvier 2024,

Après avoir entendu l'exposé, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- De désigner Mr JOLIBERT Bertrand, 2^{ème} Vice-président pour représenter le SICTOM de Champagne Berrichonne au sein de la Commission Consultative Elaboration et de Suivi du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés à l'échelle départementale ;
- De désigner Mr CHABANCE Fabrice, Président du SICTOM de Champagne Berrichonne en tant que son suppléant,
- De préciser que cette désignation est valable pour la durée du mandat en cours ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Au SICTOM de Champagne Berrichonne, le 19 mai 2026

Le Président,
M. CHABANCE Fabrice



Secrétaire de séance,
M. GONNET Arnaud

